

AUTOCAD

Collaboration Emploi-Québec

AUTOCAD INTERMÉDIAIRE, OPTION GÉNIE MÉCANIQUE

45 HEURES

Préalable : Posséder des notions de base en dessin technique obligatoirement, ainsi qu'une connaissance minimale de Windows. Aucune connaissance d'Autocad nécessaire.

Objectifs:

Dans ce cours les étudiants se familiariseront avec l'environnement général d'AUTOCAD, de son interface graphique et vont apprendre les éléments nécessaires qui sont indispensables au dessinateur avant de commencer un nouveau projet de dessin. Plusieurs fonctions de dessins sont ainsi présentées et illustrées par des exemples. Certains exemples et projets seront également élaborés pour donner aux étudiants la possibilité d'assimiler les différentes fonctions utilisées.

Après avoir réussi ce cours, les étudiants seront capables d'interpréter des dessins techniques, représenter une pièce dans son ensemble, dessiner les vues en coupe, les vues auxiliaires et les vues partielles, inscrire la cotation et les annotations et imprimer les dessins en utilisant AUTOCAD.

Dessin et conception assistée par ordinateur AUTOCAD 2011 (DAO-CAO)

Le dessin technique est un langage universel que les ingénieurs et les techniciens utilisent pour communiquer entre eux. Il permet de fournir une description visuelle d'un objet ou d'un mécanisme avant même sa réalisation. Auparavant réalisé sur la table à dessin, celle-ci est maintenant presque passée aux oubliettes, et le dessin bénéficie actuellement des tous derniers développements de l'informatique.

Le mot DAO vient de Dessin Assistée par Ordinateur de même que le mot CAO veut dire Conception Assistée par Ordinateur. Plusieurs logiciels de dessin ont été lancés sur le marché il y a plusieurs années, mais parmi eux AUTOCAD est devenu actuellement presque le « leader » incontestable des systèmes de DAO/CAO existants. Il est employé dans la plupart des secteurs d'activités utilisant le dessin comme moyen de conception et de communication. AUTOCAD est devenu comme un standard pour les dessins techniques dans l'industrie.

Calendrier de cours :

À venir.

Coût :

Le coût pour le cours est de 90 \$ taxes incluses (**des conditions s'appliquent voir critères**)

Date limite d'inscription : **à venir**
Maximum 15 personnes par groupe.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats admissibles doivent répondre à l'une ou l'autre des exigences suivantes :

- ❖ Être un travailleur possédant un emploi précaire;
- ❖ Être un travailleur faiblement qualifié;
- ❖ Être un travailleur occupant un emploi sous-qualifié par rapport à sa formation académique, que le cours suivi permettrait de compléter;
- ❖ Être un travailleur autonome;
- ❖ Être un travailleur saisonnier en arrêt de travail, mais possédant un lien d'emploi.

Exclusions relatives à la subvention :

- ❖ **Les entreprises du secteur public** (les ministères, hôpitaux, universités, sociétés d'État comme Radio-Canada, la SAQ, etc.);
- ❖ **Les municipalités;**
- ❖ Les personnes dont l'adresse de travail **ET** l'adresse de domicile sont **en dehors du grand Montréal Métropolitain.**

L'INSCRIPTION EN LIGNE DÉBUTERA À COMPTER DU À VENIR INSTRUCTIONS POUR L'INSCRIPTION EN LIGNE

- 1) Si vous payez par cartes de crédit Visa ou Mastercard vous devez vous inscrire en ligne au www.cvm.qc.ca/inscriptionenligne pour accéder au cours afin de créer votre profil avant d'effectuer votre paiement.
ou
- 2) Si vous n'êtes pas détenteur d'une carte de crédit, vous pouvez payer par mandat-poste ou avec un chèque de compagnie fait à l'ordre du Cégep du Vieux Montréal. **Les chèques personnels ne sont pas acceptés. Vous devez téléphoner au Cégep afin que l'on crée votre profil avant de faire votre paiement.** Pour toutes informations relatives à la formation, veuillez composer le 514 982-3401

Votre inscription ne sera confirmée qu'au moment de la réception de votre paiement. Le collègue vous retournera votre paiement si **toutes les places sont comblées avant la réception de celui-ci.**



Politique de remboursement :

Lorsque l'annulation de l'inscription est effectuée **AU MOINS cinq jours ouvrables AVANT le début de l'activité**, le candidat sera remboursé en totalité.

Aucun remboursement ne sera effectué après ce délai.

Les participants d'une activité annulée par le Collège seront remboursés en totalité. Les remboursements seront faits par chèque à l'ordre de la personne inscrite.

Liste d'attente : Lorsque le groupe est complet, ou que la période d'inscription n'est pas commencée, vous pouvez vous inscrire sur une liste d'attente en composant le 514 982-3401. Nous communiquerons avec vous au démarrage d'un nouveau groupe pour être les premiers à vous inscrire.

Mise à jour le 8 février 2012/11

